



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### ***La situation dans les écoles est explosive !***

***Combien de temps tiendront encore les équipes face à ces conditions de travail déplorables ?***

***En décidant l'embauche de contractuels enseignants du 1er degré, le Ministre reconnaît l'urgence de recruter de nouveaux professeurs...***

**Pour FO :**

**Il faut des postes statutaires !**

**Pas des postes précaires !**

#### **Enseignants non remplacés : Ca suffit !**

L'ampleur sans précédent du non remplacement en ces temps de crise sanitaire ne fait que mettre en évidence l'insuffisance criante de postes et de personnels dans notre département .

#### **Quelques exemples de remontés des collègues :**

- Ecole maternelle Bonneveine à Marseille le mardi 24 novembre : 42 élèves dans une classe !
- École maternelle les Bressons à Salon le lundi 30 novembre : 35 élèves par classe en moyenne !
- Ecole maternelle la Bricarde à Marseille le lundi 23 novembre : il manque 3 ATSEM sur 7
- Ecole élémentaire St Tronc la Rose à Marseille : concierge partie en retraite non remplacée et il manque 2 agents en ASA non remplacés.
- Ecole maternelle Simone Thoulouze à Carry : fiche DGI de la directrice car aucun remplaçant et pas de solution pour éviter le brassage lors des répartitions des élèves. Le protocole sanitaire ne peut plus être respecté.

Près de 50% des classes du département ont une moyenne de plus de 25 élèves/classe.

La totalité des Brigades REP+ sont réquisitionnés sur des missions de brigade départementale

La majorité des brigades départementales sont placés depuis la rentrée de septembre sur des postes vacants à l'année.

Les RASED sont exsangues, des postes de psychologues scolaires restent vacants, il n'y a plus assez de postes d'infirmières et de médecins scolaires pour couvrir toutes les circonscriptions... et toujours 1 seul poste de médecin scolaire pour 10.350 enseignants du 1er degré !

#### **La réponse du Ministre : les contractuels !**

Le 12 novembre, suite aux mobilisations du 10 novembre et face au mécontentement grandissant des parents, le Ministre Blanquer annonce le déploiement de professeurs remplaçants dans le 1er degré !

**« Nous allons déployer plus d'assistants d'éducation plus de professeurs remplaçants dans le 1er degré comme dans le 2nd degré chaque fois que cela sera nécessaire »**



04.91.00.34.22



07.62.54.13.13



09.57.49.82.49



[contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)



[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

Dans les Bouches du Rhône, ces propos se traduisent par l'embauche à la hâte de **107 contractuels pour un CDD de 3 mois** jusqu'aux congés d'hiver (19 février 2021) qui vont pallier principalement le problème de remplacement des enseignants « vulnérables » (en ASA).

Cette annonce confirme notre analyse : Oui il manque des personnels dans les écoles et les établissements et le ministre est bien obligé de le reconnaître !

Mettre en place un état d'exception pour 3 mois, c'est nier le besoin d'un plan d'urgence immédiat et pérenne dans nos écoles.

Recruter des personnels contractuels c'est instituer la précarité en lieu et place du recrutement de personnel sous statut

**Pas de formation = pas de statut = précarité !**

Au lieu de créer des postes en urgence, au lieu de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabonder celles-ci, au lieu de recruter des étudiants en Master pour leur offrir l'année suivante un statut de fonctionnaire stagiaire, le ministre fait le choix d' « ubériser l'Education nationale » !

**STOP à la précarisation des professeurs des écoles !**

**Embauche massive de fonctionnaires stagiaires par la liste complémentaire au concours du CRPE**

**Tous les besoins en postes, en classes, en personnels et en heures d'enseignement doivent être satisfaits de manière pérenne pour permettre dès aujourd'hui de remplacer toutes les absences, d'alléger les effectifs...**

**560 milliards d'aides pour les grandes entreprises et des miettes pour l'Education nationale et les Hôpitaux, c'est indécent, c'est inacceptable !**

*Marseille, le 4 décembre 2020*

**Contact :**

**NEFF Franck**

**Secrétaire départemental SNUDI FO 13**

**07.62.54.13.13**

[contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)